

DEPARTEMENT
TARN

COMMUNE DE SAINT AMANS SOULT

ARRONDISSEMENT
CASTRES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT AMANS SOULT

SEANCE DU 20 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt-mars à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances en mairie de SAINT AMANS SOULT sous la présidence de M. ALQUIER Jérémy et après convocations régulièrement faites à domicile le 16 mars 2026

Nombre de Membres :	19	En exercice :	19
Présents :	19	Votants :	19

Présents : Jérémy ALQUIER - Françoise CANOVAS - Cédric CARME - Julie DURAND - Christian SEGUIER - Delphine BERNARD - Claude FABRE - Nicole GIMENO - Jérôme CROS - Mélanie RUZAFI - Anthony DURAND - Catherine DUFOUR - Alain VIDAL - Nicole SUC - Hugo MUSSET - Martine BETEILLE - Xavier MAFFRE - Tatiana CORREIA DE JESUS - Luc CABROL

Ont donné pouvoir :

Secrétaire de séance : DURAND Julie

OBJET : RENOUVELLEMENT DES DELEGUES AUPRES DU S.M.I.X DE SAINT AMANS

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-33 du Code des Collectivités Territoriales, Le Conseil Municipal,

Elit au scrutin secret et à la majorité absolue

- nombre de bulletins :	19
- bulletins blancs ou nuls :	3
- suffrages exprimés :	16
- majorité absolue :	10

M. ALQUIER Jérémy - 16 Voix
Mme RUZAFI Mélanie - 16 Voix
Mr DURAND Anthony - 16 Voix
Mme CANOVAS Françoise - 16 Voix
Mr SEGUIER Christian - 16 Voix comme délégués titulaires de la commune

M. FABRE Claude et Mme DURAND Julie -16 Voix - comme délégués suppléants de la commune, pour siéger comme membres du comité syndical du SMIX de SAINT AMANS.

Pour extrait conforme, à Saint Amans Soult le 20 mars 2026

La secrétaire de séance : Julie DURAND



Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture et publication le 23 mars 2026

Le Maire

Jérémy ALQUIER

